

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable

2015-2020

EN BREF





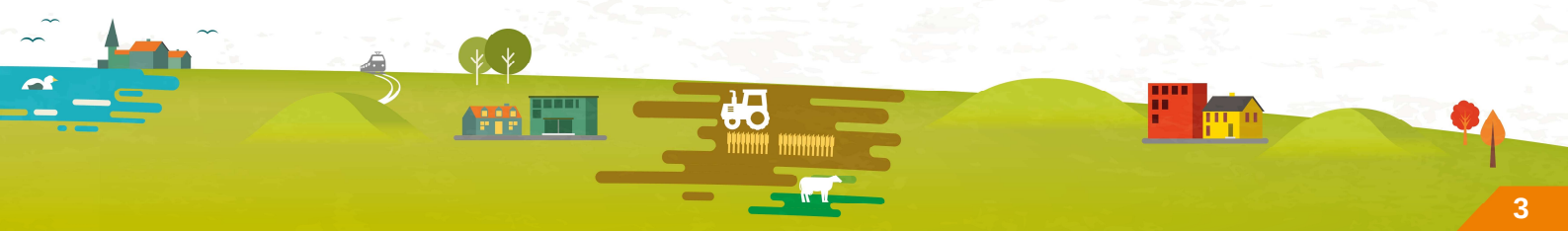
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une nouvelle stratégie 2015-2020



En 2015, la loi de transition énergétique pour une croissance verte crée un élan d'écologie positive qui lève les freins, libère les initiatives et donne à chacun le pouvoir d'agir. Ce sont tous les acteurs, collectivités territoriales, associations, entreprises et citoyens qui feront progressivement émerger un nouveau modèle de société qui allie progrès économique, écologique et humain.

S'appuyant sur cette dynamique, la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 succède à la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 en fixant le nouveau cap en matière de développement durable. La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable assure la cohérence de l'action publique et facilite l'appropriation par le plus grand nombre des enjeux et des solutions à apporter.



LA TRIPLE AMBITION DE

Définir une vision à l'horizon 2020

La lutte contre le changement climatique, la reconquête de la biodiversité, la sobriété dans l'utilisation des ressources, la réduction des risques sanitaires environnementaux sont des défis aux multiples implications économiques et sociales. Pour y répondre, il faut agir de manière collective et coordonnée. La stratégie, en dépassant les politiques sectorielles, propose une vision intégrée à horizon 2020.

Transformer le modèle économique et social pour la croissance verte

Les citoyens sont prêts, à condition de disposer des outils pour agir. La stratégie offre des leviers pour mettre la France sur le chemin de la croissance verte : économiser l'énergie, lutter contre le gaspillage, développer les transports propres, promouvoir l'économie circulaire, partager nos connaissances, faciliter l'innovation...

Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous

La mutation nécessaire appelée par l'ampleur des défis conduit à faire évoluer profondément nos modes de pensée et à changer nos habitudes. La stratégie renforce la pédagogie et l'accompagnement des acteurs pour les aider à structurer et amplifier leurs démarches en faveur de la transition écologique au niveau national, européen et international.



LA SNTEDD 2015-2020

AXE 1

Développer des territoires durables et résilients

p.6

AXE 2

S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

p.8

AXE 3

Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

p.10

AXE 4

Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

p.12

AXE 5

Accompagner la mutation écologique des activités économiques

p.14

AXE 6

Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

p.16

AXE 7

Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

p.18

AXE 8

Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

p.20

AXE 9

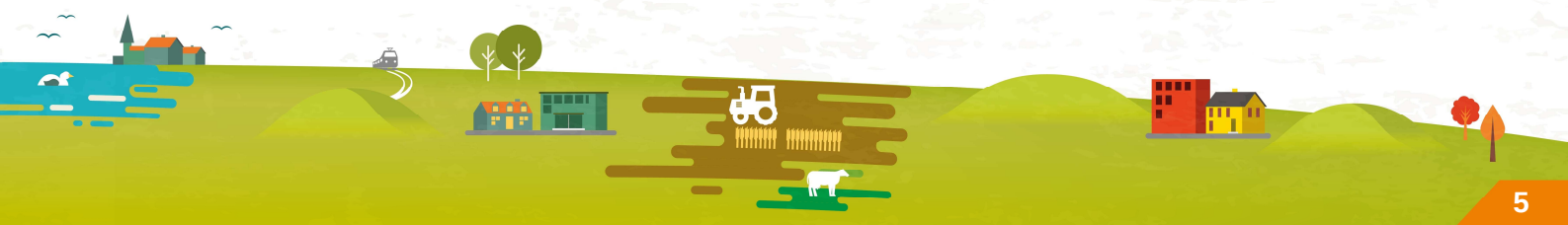
Promouvoir le développement durable aux niveaux européen et international

p.22



Comment participer et suivre la mise en œuvre ?

p.24



DEFINIR UNE VISION A L'HORIZON 2020

AXE 1

Développer des territoires durables et résilients

La diversité des territoires fait la richesse de la France.

Les priorités



Préserver la capacité des territoires à fournir et à bénéficier des **services écosystémiques**



Assurer la **résilience des territoires**



Développer des **modèles urbains durables**



Co-construire des **projets territoriaux de développement durable**

Généralisation au 1er mai 2016 de l'action
« **Terre saine : communes sans pesticides** »

Appel à projets « **200 territoires à énergie positive pour la croissance verte** »

Moratoire sur la culture d'OGM
sur tout le territoire national

La ville durable à l'export : **Vivapolis**

Comment faire ?

Plus de
26 500
exploitations
biologiques en
France

Quelques chiffres

11 millions
de km² d'espaces
maritimes à protéger

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Redynamisation d'un territoire rural fragilisé

Les acteurs locaux du Mené (Bretagne), territoire excentré reposant sur une mono-activité, ont recherché des opportunités de diversification économique et se sont engagés depuis 10 ans dans des projets visant à l'essor d'une production locale d'énergies renouvelables. Trois projets (une unité de méthanisation, une huilerie pour produire de l'agro carburant, un parc éolien) s'inscrivent dans une stratégie de développement territorial portée par la communauté de communes du Mené visant à atteindre l'autonomie énergétique à horizon 2030.

Réhabilitation du patrimoine dans le bassin minier

L'arrêt de l'activité minière dans le Nord-Pas-de-Calais a confronté le territoire à de lourdes conséquences sociales, économiques et environnementales. Grâce à la mise en place de la conférence permanente du bassin minier (CPBM), les acteurs sont parvenus à établir une vision à long terme, transversale et systémique, de leur territoire. La démarche a démontré la capacité des acteurs locaux à construire des projets concertés en s'appuyant sur leurs propres forces et a permis de développer une nouvelle ingénierie de veille pour le territoire.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Niveau de qualification des jeunes par zones d'emploi

Population exposée au risque d'inondation par cours d'eau

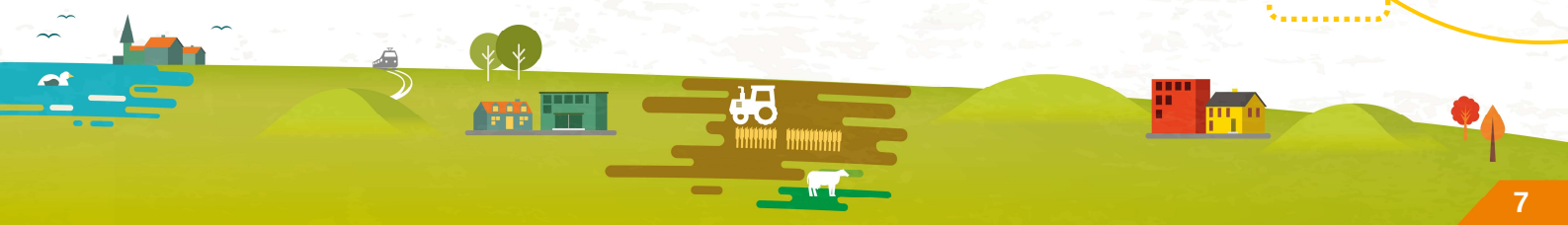
Consommation d'espaces agricoles, naturels ou forestiers par l'artificialisation

Utilisation des transports en commun pour les trajets domicile-travail

Temps d'accès au travail en voiture dans les aires urbaines

...

Comment
suivre ?



DEFINIR UNE VISION A L'HORIZON 2020

AXE 2

S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

Changeons de modèle pour une société économe en ressources.

Les priorités



Réorienter les modèles de production, d'échange et de consommation



Rendre notre **économie moins dépendante** des ressources



Mettre en place une **nouvelle politique industrielle et agricole** plus économe en ressources et s'appuyant sur l'innovation



Mobiliser les territoires et favoriser les initiatives locales

Interdiction des sacs plastiques à usage unique au 1er janvier 2016

Crédit d'impôt sur les véhicules électriques et les points de recharge

Appel à projets Territoires « zéro gaspillage, zéro déchet »

Lutte contre les décharges illégales

Comment faire ?

Le recyclage des déchets représente
25 fois plus
d'emplois que leur mise en décharge

Quelques chiffres

4 millions
de bornes de
chargement électrique
privées en 2020

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

OPTYMO : une solution de mobilité globale et multimodale

Partant des besoins des habitants, le territoire de Belfort a conçu et mis en place une solution globale et multimodale de mobilité conjuguant augmentation et amélioration de l'offre de transport (bus, vélos et auto en libre-service) de façon à pourvoir l'ensemble des besoins de mobilité des usagers en substitution de l'automobile individuelle. La fréquentation du réseau a augmenté de 80% entre 2007 et 2013 (8,7 millions de voyageurs) et le coût par voyage pourrait baisser de 59% si l'objectif de 20% de part modale pour les transports en commun est atteint en 2020.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
pour la
CROISSANCE VERTE

Concilier **développement local et** **préservation de l'environnement**

Confrontée à un problème de pollution des eaux par les activités agricoles, la ville de Lons-le-Saunier a incité les agriculteurs à développer une production biologique. En proposant des aides financières et la garantie de l'achat d'une partie de la production pour la restauration collective de la ville, 1/5 du périmètre de protection du captage a été converti à la production biologique permettant de réduire significativement la pollution pour un surcoût de seulement 0,02 € / m³ d'eau distribuée. De plus, 1/4 du budget de restauration de la ville a été redirigé vers l'économie locale.

Évolution de la consommation finale d'énergie, son intensité et par secteur

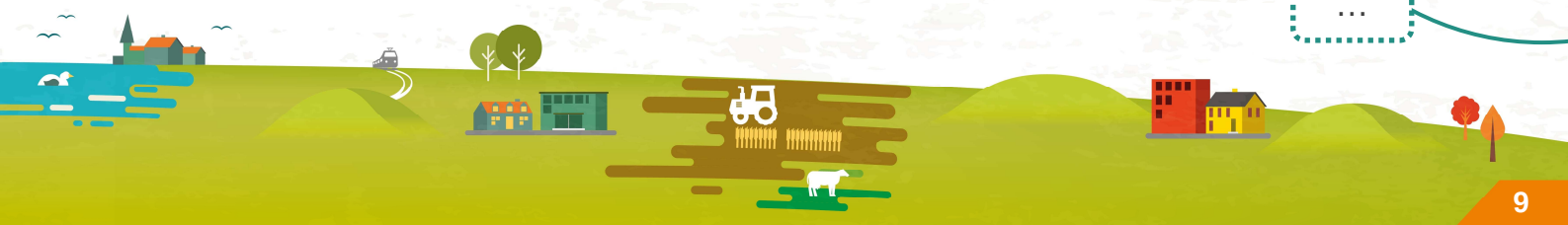
Taux de recyclage des déchets municipaux

Surfaces cultivées en agriculture biologique

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute

Part modale des transports de marchandises non routiers
dans le transport intérieur terrestre de marchandises

Comment
suivre ?



AXE 3

Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

La transition écologique doit bénéficier à tous.

Les priorités



Réduire et prévenir la **vulnérabilité énergétique** dans l'habitat et les transports



Prévenir et s'adapter aux **impacts du changement climatique**



Prévenir et lutter contre les **inégalités en santé environnement**

Guichet unique généralisé pour la rénovation énergétique dans les communautés de communes

Interdiction de l'épandage aérien pour réduire l'usage des pesticides

Dispositif d'**identification des véhicules** en fonction de leurs émissions polluantes

Politique intégrée "climat-air-énergie" efficace grâce au Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques

Comment faire ?

Zéro

bisphénol A dans les biberons et dans les matériaux au contact des denrées alimentaires

Quelques chiffres

500 000

logements rénovés par an d'ici 2017

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Connaitre les **futurs du climat**

Le portail 'Drias, les futurs du climat' permet à tous les acteurs concernés par l'adaptation aux changements climatiques de consulter et d'obtenir aisément des données régionalisées de simulation climatique. Il offre ainsi un accès libre aux dernières projections climatiques produites par les acteurs de la recherche sur le climat en France. En 2014, le portail, qui s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique, a été étendu à l'outre-mer.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Vers la **relocalisation** des activités et des biens

Dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, cette expérimentation vise à encourager la prise en compte des phénomènes naturels dans les choix d'aménagement tout en maintenant le dynamisme des territoires, via la mise en œuvre de démarches pilotes de relocalisation des activités et des biens. Cinq projets ont été retenus, en 2012 pour une durée de 2 ans, pour leur engagement avec les différents partenaires locaux. Répartis sur l'ensemble des façades maritimes de métropole et d'outre-mer, ils sont représentatifs de différentes morphologies de littoral (dunaire, sableuse, rocheuse, à falaise) et de typologies d'enjeux variées.

Espérance de vie (disparités régionales, CSP, F-H)

Part du budget des ménages consacré à l'énergie

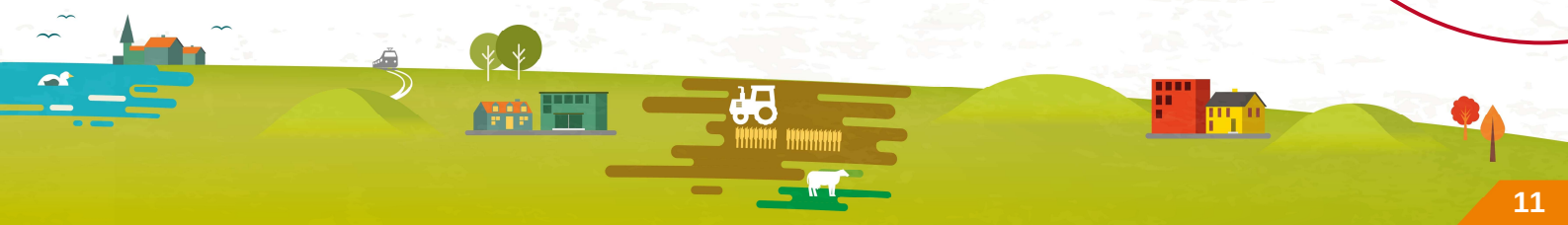
Logements et population exposés à des risques de submersion marine

Exposition de la population aux risques climatiques

Évolution des inégalités de niveau de vie aux niveaux national et territorial

...

Comment
suivre ?



TRANSFORMER LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL POUR LA CROISSANCE VERTE

AXE 4

Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

Investir dans la transition écologique c'est anticiper.

Les priorités



Élaborer un **nouveau cadre des pratiques d'investissement** pour attirer les financements vers des projets liés à la transition écologique



Modifier les comportements des acteurs individuels en **changeant les modèles d'incitation et de rémunération** de leur performance économique



Associer les acteurs à l'adaptation des modèles économiques

Des **obligations vertes** pour diversifier les modèles de financement

Introduction d'une **composante carbone** dans la fiscalité des énergies fossiles

Création de **crédits d'impôt** pour les particuliers pour les travaux de rénovation énergétique

Labellisation **Investissement socialement responsable**

Comment faire ?

47,5 milliards
d'euros consacrés à la
protection de
l'environnement en
2012

Quelques chiffres

Coût de l'inaction :
2 %
du Produit Intérieur Brut

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

La finance participative au service de la transition énergétique

Lumo est un site Internet de finance participative qui permet à des citoyens de faire un investissement responsable et durable dans des projets collectifs d'énergies renouvelables (EnR) à fort ancrage local, c'est-à-dire développés en collaboration avec les collectivités territoriales, et d'intérêt général. Ayant démarré avec le solaire, Lumo commence à étudier des projets de parc éolien et de chaufferie à partir de biomasse ou de méthanisation.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Financer des projets relevant de la transition écologique par l'émission d'**obligations vertes**

La région Ile-de-France a émis des obligations ayant pour finalité de financer des projets relevant de la transition énergétique et écologique, notamment des projets énergétiques (lycées zéro énergie, géothermie, transports en site propre...), des logements sociaux sobres en énergie, ou encore de financer des actions en faveur de la biodiversité. Cela a permis de lever 350 millions d'euros sur douze ans auprès de 23 investisseurs en une demi-heure. L'intérêt est confirmé par le succès de la deuxième levée de fonds de 600 millions d'euros.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB

Part des investissements consacrés à l'économie d'énergie dans l'industrie

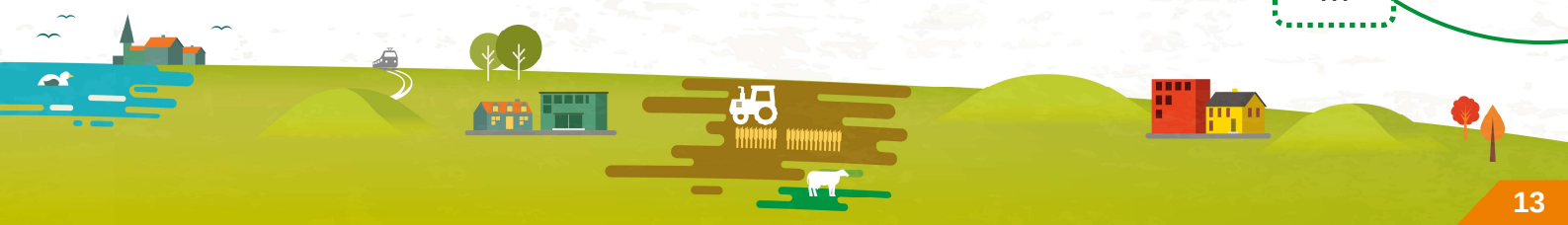
Évolution des encours d'investissements socialement responsables (ISR)

Évolution des encours d'obligations durables

Évolution de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

...

Comment suivre ?



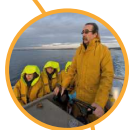
TRANSFORMER LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL POUR LA CROISSANCE VERTE

AXE 5

Accompagner la mutation écologique des activités économiques

La transition écologique est une opportunité pour tous.

Les priorités



Anticiper les mutations économiques liées à la transition écologique et leurs effets sociaux



Accompagner les **transitions professionnelles**



Informar, inciter et conseiller tous les acteurs économiques, notamment les PME et TPE

Plateforme nationale pour la **responsabilité sociétale des entreprises**

Soutien aux filières et activités en développement au service de la **croissance verte**

Programme de **formation aux économies d'énergie** des artisans et des entreprises du bâtiment (FEEBAT)

Rénovation des diplômes pour intégrer les enjeux de la transition écologique

Comment faire ?

Près de

1 million

d'emplois sont générés par les activités de l'économie verte en 2011

Quelques chiffres

25 000

professionnels seront formés chaque année grâce au FEEBAT

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Accompagnement des **reconversions professionnelles**

Un « kit méthodologique » est en cours d'élaboration pour permettre d'adapter les compétences disponibles sur un territoire au verdissement de son économie dans des bassins d'emploi particulièrement concernés par la transition écologique et énergétique. Ce kit se base sur les actions observées et mises en œuvre dans 3 sites pilotes dit « démonstrateurs » (Energies marines renouvelables en Haute Normandie – Territoire du Havre ; déchets en PACA – Etang de Berre ; verdissement plus diffus et généralisé en Alsace – Bassin de Molsheim).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Tour de France de la **biodiversité**

CCI France et les CCI de France organisent une dizaine de sessions annuelles en régions, de sensibilisation des entreprises aux interactions entre leur activité et la biodiversité. Elles réunissent PME, TPE, collectivités et associations environnementales.

Ces sessions placent la biodiversité au cœur de la stratégie de l'entreprise, en l'envisageant comme un « capital » qui rend de nombreux services, de l'approvisionnement en produits ou en matières premières, en passant par les services récréatifs.

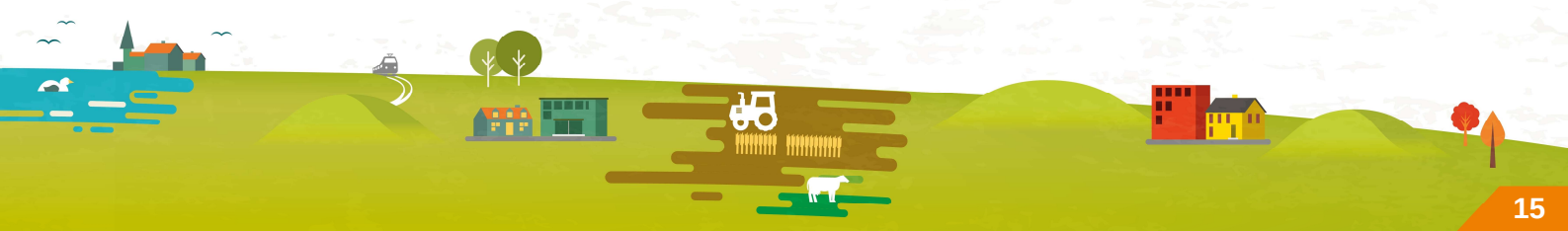
Valeur ajoutée des éco-activités par rapport au PIB

Demandes et offres d'emplois pour les métiers verts et verdissants

Insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales par domaine

...

Comment
suivre ?



TRANSFORMER LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL POUR LA CROISSANCE VERTE

AXE 6

Orienter la production de connaissances,
la recherche et l'innovation vers la
transition écologique

*L'innovation est le moteur
de la croissance verte.*

Les priorités



Impliquer les parties prenantes dans **l'orientation de la recherche**



Faciliter les **démarches d'innovation** avec tous les acteurs



Associer les parties prenantes à une production efficace de données et de connaissances



Faciliter et favoriser **l'accès aux données** et aux résultats scientifiques

Programme d'investissement d'avenir

Mise à disposition de données environnementales
via le portail "Tout sur l'environnement"

Accès des PME aux **aides** en matière de recherche et d'innovation

Recours aux **expérimentations** en vraie grandeur

Comment
faire ?

+ 18 %

de participants actifs
entre 2012 et 2013 aux
initiatives de sciences
participatives liées à la
biodiversité

Quelques chiffres

50%

des programmes
d'investissement
d'avenir consacré à la
transition écologique

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Mieux partager l'information géographique

Les plates-formes régionales ou locales d'échange d'information géographique, ou géoportails, sont des outils d'aide à la décision pour le territoire. Elles reposent sur la co-construction d'analyses avec les données géographiques partagées et la diffusion vers les acteurs territoriaux. Pégase Poitou-Charentes en est un exemple, en mettant à disposition des cartes statiques ou dynamiques, des outils méthodologiques pour approfondir la connaissance d'un territoire picto-charentais et croiser les multiples thématiques qui le caractérisent.

Les sciences participatives au service de la biodiversité

Un programme de suivi des oiseaux communs au fil du temps (protocole STOC) associe des ONG et des particuliers, au travers d'actions de repérage et de comptage. Cela permet d'avoir une vision régulièrement mise à jour de l'évolution des populations d'oiseaux et de l'état de conservation et de l'évolution des milieux qu'ils fréquentent. Les contributions ne font pas toujours appel à des connaissances scientifiques très pointues mais elles sont organisées en protocoles validés par des scientifiques.

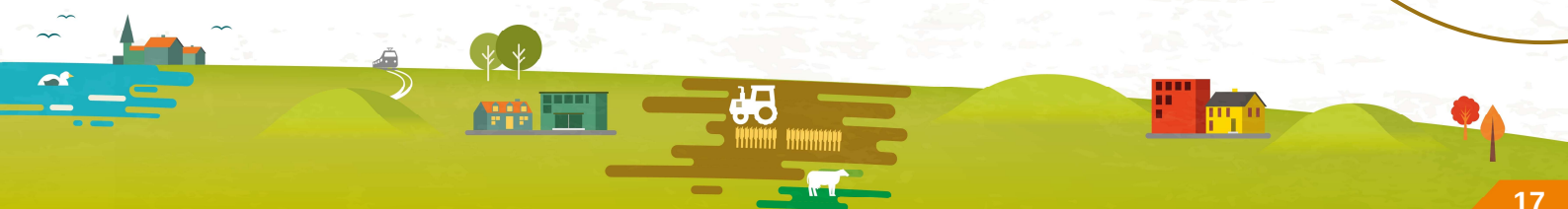
Dépenses de R&D publiques et privées (dont en environnement)

Investissements d'avenir opérés par l'Ademe : effet d'entraînement de l'intervention publique sur les investissements privés

Évolution du nombre de ressources mises à disposition sur le portail « Tout sur l'environnement »

...

Comment
suivre ?



FAVORISER L'APPROPRIATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR TOUS

AXE 7

Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

Comprendre pour agir.

Les priorités



Généraliser l'**éducation à l'environnement et au développement durable** de la maternelle à l'enseignement supérieur



Promouvoir le développement d'initiatives, expérimentations et **innovations citoyennes**



Favoriser la diffusion et le **partage de l'information** sur notre environnement



Aider à la **modification des choix et comportements** de la société

Généralisation des "**coins nature**"
Développement des **sorties scolaires "nature"**

Labellisation des démarches de développement durable des écoles et établissements scolaires (Label E3D)

Affichage environnemental des produits et services

Développement d'**expérimentations citoyennes** comme les ateliers participatifs

Comment faire ?

Engager
10 000
projets d'écoles et d'établissements mettant en œuvre la transition écologique à l'horizon 2017

Quelques chiffres

+ de 85 000
ressources bibliographiques disponibles sur le portail « Tout sur l'environnement »

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Le défi "Familles à Energie Positive"

Des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur village ou leur quartier et relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours. Le concours se base sur le progrès global des comportements des concurrents.

Le monde de l'audiovisuel se mobilise

Ecoprod est une démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel pour engager ce dernier dans la prise en compte de son empreinte environnementale. Il s'agit d'assurer la mutation de la production audiovisuelle et cinématographique dans le sens le plus durable possible. Depuis 2009, près de 300 évaluations carbone ont été réalisées par des producteurs. Une trentaine de films ont été accompagnés sur le terrain. Une charte pour les entreprises de l'audiovisuel a été également lancée en mars 2014.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
pour la
CROISSANCE VERTE

Effectifs en dernière année de formation initiale en environnement

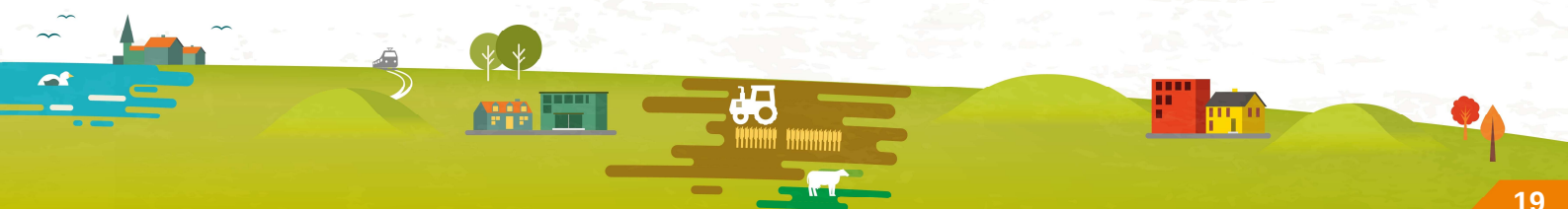
Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, les collèges et les lycées

Évolution de la fréquentation du portail « Tout sur l'environnement »

Consommation déclarée de produits écolabellisés

...

Comment
suivre ?



FAVORISER L'APPROPRIATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR TOUS

AXE 8

Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

La transition écologique est l'affaire de tous.

Les priorités



Encourager l'exercice de sa **responsabilité** par chaque acteur



Développer les alliances, les synergies et les stratégies « gagnant gagnant » notamment par le **renforcement de la participation publique**

Renforcement de la **démocratie participative**

Mécénat dans les projets de transition énergétique et écologique

Agendas 21 locaux

Plan interministériel **Administration exemplaire**

Comment faire ?

Atteindre
50%
de véhicules propres
dans la flotte de
véhicules de l'Etat et
des établissements
publics

Quelques chiffres

470
Collectivités et
territoires reconnus
Agendas 21 depuis
2006

ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Réalisation de **bilans carbone** dans les ministères

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
pour la
CROISSANCE VERTE

A la suite de la circulaire du 21 février 2013 relative aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre et aux actions envisagées à effectuer par les services de l'État, le ministère de l'Intérieur a engagé une démarche de mise en œuvre du dispositif par l'ensemble de ses services – soit près de 7 200 sites – avec l'objectif de définir un plan d'actions autour de quelques grands axes en vue de la diminution des gaz à effet de serre.

Charte de développement durable

La Charte de développement durable Port Atlantique La Rochelle, lancée le 8 décembre 2011, est le fruit d'une démarche conjointe qui se traduit par un engagement des signataires (le port, élus locaux, préfecture, associations de quartier, environnementales...) pour le développement du Port dans des conditions durables, en respectant son milieu urbain et naturel, en complémentarité avec les autres activités liées à la mer.

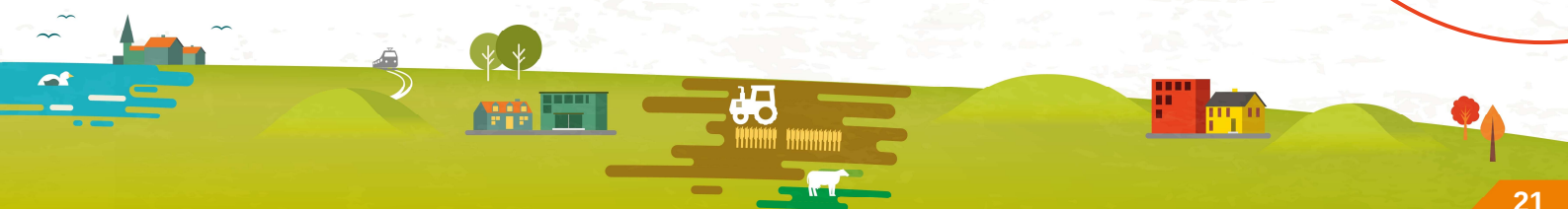
Sur 64 actions concrètes regroupées en 10 thématiques liées au développement durable, à la fin du mois de mai 2014, le taux global d'avancement des actions de la charte se situait à 78%.

Nombre d'agendas 21 locaux et part de la population concernée

Population couverte par une tarification incitative déchets

Part du territoire national couvert par des SCoT incluant les enjeux de préservation de la biodiversité et de limitation de la consommation d'espace

Comment
suivre ?



FAVORISER L'APPROPRIATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE PAR TOUS

AXE 9

Promouvoir le développement durable aux niveaux européen et international

Le développement durable n'a pas de frontières.

Les priorités



Renforcer la **gouvernance internationale** de l'environnement et du développement durable



Mener à bien les **négociations sur le climat**



Renforcer la **protection et la valorisation des écosystèmes** et milieux naturels



Promouvoir la **transition écologique de l'économie**



Intégrer le développement durable dans les politiques thématiques de l'**Union européenne**



Adapter la politique d'**aide au développement**

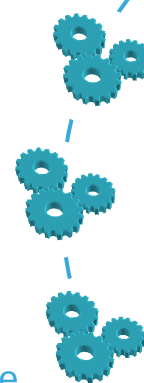
Mise en place une **taxe sur les transactions financières**, dont une part significative serait affectée au développement

Coopération régionale pour la **protection et la gestion des milieux marins**

Mise en place des **objectifs de développement durable** au niveau mondial

Mise en œuvre du **paquet énergie climat 2030**

Réforme de la **Politique agricole commune**



Comment faire ?

La France a consacré

0,46 %

de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2012.

Quelques chiffres

Objectif européen :

- 40%

des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030



ET SUR LE TERRAIN, ÇA DONNE QUOI ?

Développement d'un marché de bâtiments sobres en carbone et adaptés au changement climatique

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
pour la
CROISSANCE VERTE

La France soutient via le Fonds français pour l'Environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD) l'association La Voûte nubienne dont les travaux visent à garantir l'accès pérenne des populations rurales sahéliennes à un habitat durable, adapté et écologique, à très faible empreinte carbone, en agissant à la fois sur des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

L'affichage environnemental des produits en France et en Europe

L'affichage environnemental des produits, en informant les consommateurs et en incitant les producteurs à l'éco-conception, vise à rendre nos modes de consommation et de production plus durables. A la suite de l'expérimentation menée en France en 2011-2012, la France a activement porté ce dossier au niveau communautaire, en vue d'une multiplication d'initiatives similaires en Europe et dans le monde. Ainsi, la Commission européenne a lancé en 2013 une expérimentation à l'échelle européenne pour 3 ans. La France participe à cette phase pilote.

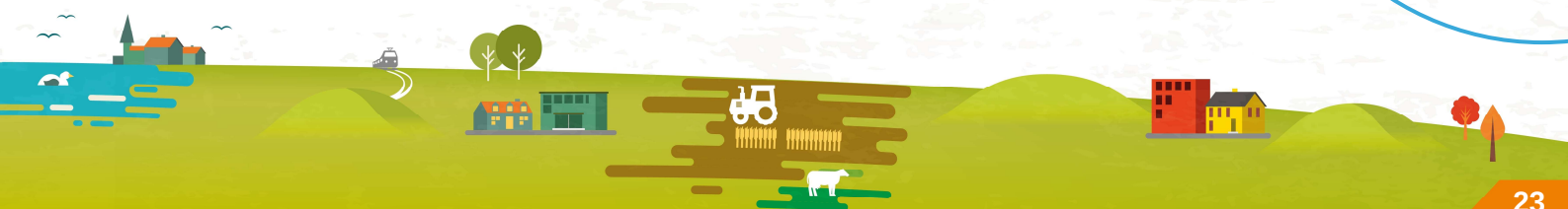
Part de l'aide publique au développement dans le revenu national brut

Montant de l'aide publique au développement pour la biodiversité et le climat

Part des eaux marines françaises en aires marines protégées

État de conservation des habitats naturels

Comment
suivre ?



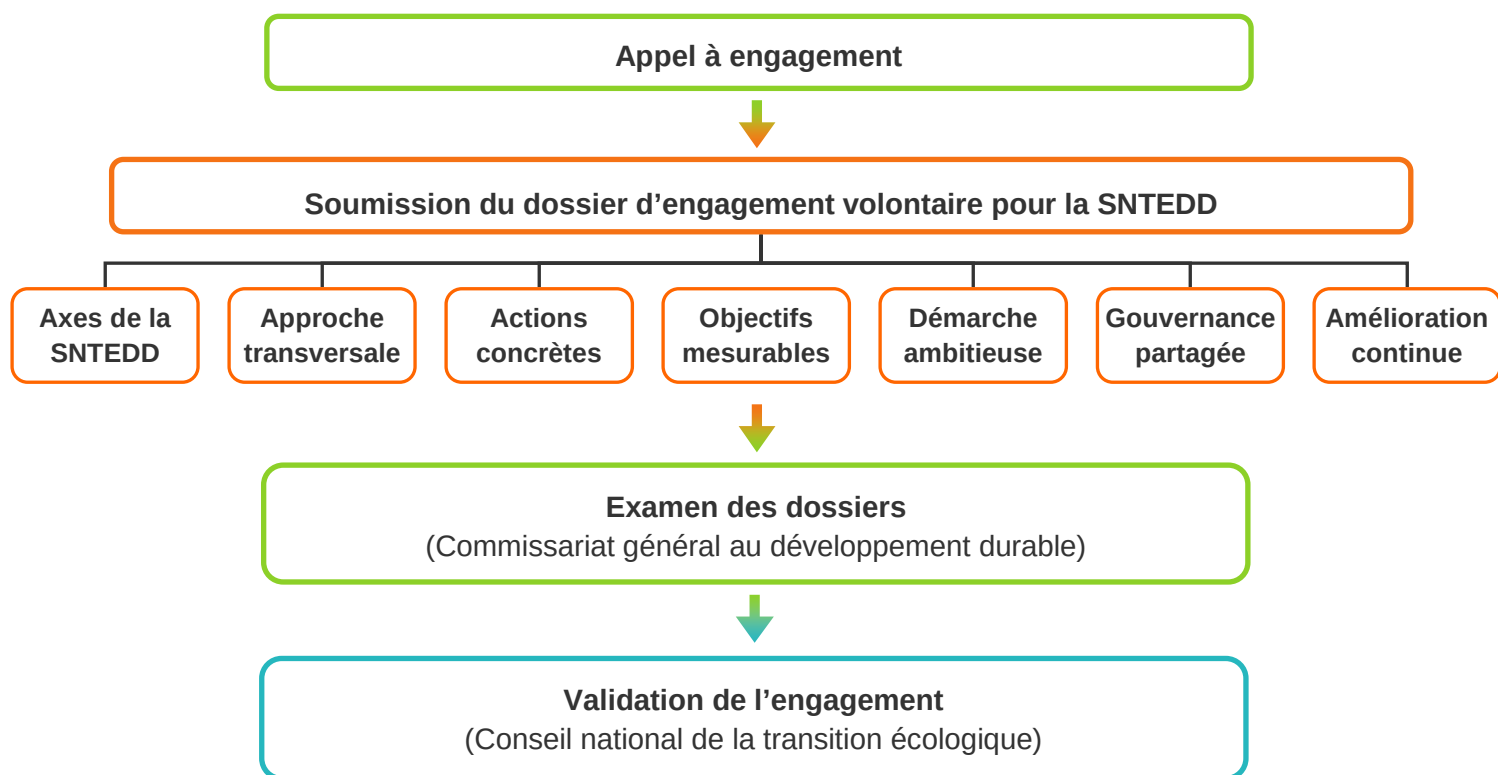


Comment
participer ?

› L'engagement de tous les acteurs

Les engagements volontaires de la SNTEDD visent à accompagner les acteurs pour structurer et amplifier leur action en faveur de la transition écologique, afin de renforcer la capacité individuelle et collective à agir. Ainsi, les personnes morales publiques et privées sont invitées à adhérer à la vision, à l'ambition, aux principes de gouvernance, aux orientations et aux objectifs de la stratégie, dans une perspective d'amélioration continue. Cette démarche, d'une durée de 3 ans (renouvelable pour 2 ans), se traduira à travers des actions concrètes et des objectifs mesurables. L'engagement est possible tout au long de la durée de la SNTEDD.

Processus d'adhésion aux engagements volontaires



› La mobilisation des services de l'Etat

Chaque ministère pourra élaborer une **déclinaison ministérielle de la SNTEDD** (stratégie ou plan d'action), dont les principes communs seront définis avec le comité des hauts fonctionnaires au développement durable (HFDD).

Au niveau territorial, la SNTEDD est également un outil essentiel au service de la cohérence de l'action de l'Etat :

- Les **contrats de plan Etat région** 2015-2020 prendront en compte la transition écologique et fixeront un cadre favorable pour la mise en œuvre de la SNTEDD à l'échelon régional. A cet égard, les DREAL sont un rouage essentiel sur lesquels les Préfets s'appuieront pour définir et animer cette stratégie.
- La constitution de **comités régionaux de la transition écologique** (CRTE) réunissant les parties prenantes sera encouragée, en liaison avec les Conseils régionaux et les Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER).
- Les collectivités locales, aux rôles renforcés par la nouvelle organisation du territoire, poursuivront, avec l'appui des services de l'Etat, l'élaboration et le déploiement de **territoires à énergie positive pour une croissance verte**, de **projets territoriaux de développement durable** et d'**Agendas 21 locaux**.

Comment
suivre la mise
en œuvre ?

Un **rapport annuel de suivi** présentera chaque année au Conseil national de la transition écologique (CNTE) et au Parlement les résultats de cette stratégie et permettra une actualisation des indicateurs de suivi de la SNTEDD. Il mettra également en lumière les initiatives de chacun.



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Cette publication a été rédigée à partir de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020.

Rédaction : Gwénaëlle Baudet, Léa Boissonade et Fabrice Cytermann, MEDDE/CGDD/DDD

Mise en page : Léa Boissonade, MEDDE/CGDD/DDD

Sources : Les chiffres sont extraits de la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020, du Rapport 2014 sur l'environnement en France, de la brochure La transition énergétique pour la croissance verte, des 'indicateurs du développement durable' (CGDD), de la Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens et des indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité.

Crédits photos : L. Boissonade, A. Bouissou, O. Chatté, G. Crossay, T. Degen, D. Joseph-Reinette, S. Mahé, L. Mignaux, B. Suard et Y. Werdefroy.

Impression : MEDDE-MLETR/SG/SPSSI/ATL2

Imprimé sur du papier certifié écolabel européen - www.ecolabel.com





Contact :

Commissariat général au développement durable
Délégation au développement durable

Tour Séquoïa
92055 La Défense Cedex
01 40 81 34 65

